ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
55 rue de la République
76700 Harfleur

Madame Roselyne BACHELOT-NARQUIN
Ministre de la Culture
182 rue Saint-Honoré
75001 Paris

Objet : Plan de Sacrifice d'emplois au sein du groupe Lagardère, menace de fermeture de station Virgin Radio du Havre-Seine-Métropole

Madame la Ministre,

Nous apprenons par les représentants du personnel de la station VIRGIN RADIO, la menace de fermeture de son antenne du Havre-Seine-Métropole, dans le cadre du Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) décrété par son propriétaire le groupe LAGARDERE qui, plus exactement ici serait plutôt un plan de sacrifice d'emplois puisqu'il prévoit :

- La fermeture de 30 des 71 stations des radios VIRGIN RADIO et RFM ;
- Le licenciement de 34 salariés.

Localement, cette fermeture de station serait préjudiciable au pluralisme de l'information et à la proximité de l'information, puisque les flashs spécifiques au territoire couvert, celui d'une agglomération de 250.000 habitants comportant un port et une zone industrielle majeurs, ne seraient plus possible, tout comme les messages et reportages ancrés sur ce vaste territoire et utiles pour les habitants et les forces vives qui y sont présents.

Nous nous demandons d'ailleurs à quel point cette fermeture de station au profit d'une émission depuis une autre station, en l'occurrence celle de Caen, telle qu'elle est envisagée actuellement par le groupe est bien conforme aux critères édictés par le CSA et confirmés par la jurisprudence en matière de programmes d'intérêt local.

Plus généralement, le groupe LAGARDERE justifiant son PSE par des pertes économiques liées à des pertes d'audience imputables à la crise sanitaire, nous souhaiterions connaître la position prise par votre Ministère ou vos collègues du gouvernement en sachant :

- Que ce même groupe a bénéficié de mesures de soutien, donc d'argent public pour l'aider à traverser cette crise ;
- Que les radios à dominante musicale du groupe ont été bénéficiaires en 2020, donc en pleine crise sanitaire, apportant ainsi à leur maison mère plusieurs millions d'euros de dividendes.

Ces éléments interrogent sur la nature réelle de ce PSE.

Persuadés de pouvoir compter sur votre réponse, et mieux encore sur votre intervention,

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'expression de notre plus haute considération.

Jean-Paul Lecoq
Député de Seine-Maritime

Permanence Parlementaire du Député
Jean-Paul Lecoq
55 rue de la République
76700 Harfleur
02 32 92 59 11
jplecoq-6vgo@wanadoo.fr

Céline Brulin
Sénatrice de Seine-Maritime

Céline Brulin
Sénatrice
33 place du Général de Gaulle
76000 ROUEN
02 35 07 89 80
c.brulin@senat.fr